

INSTITUT DE FRANCE.

RAPPORT

DE LA COMMISSION

DES ÉCOLES D'ATHÈNES ET DE ROME

SUR LES TRAVAUX DE CES DEUX ÉCOLES

PENDANT L'ANNÉE 1878

PAR

M. MILLER

Lu dans la séance du 14 novembre 1879.



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC LXXIX

INSTITUT DE FRANCE.

RAPPORT

DE LA COMMISSION

DES ÉCOLES D'ATHÈNES ET DE ROME

SUR LES TRAVAUX DE CES DEUX ÉCOLES

PENDANT L'ANNÉE 1878

PAR

M. MILLER

Lu dans la séance du 14 novembre 1879.

MESSIEURS,

Le nombre des mémoires envoyés cette année par les Écoles d'Athènes et de Rome est tel, que votre rapporteur se trouve dans l'obligation de s'abstenir de considérations générales et même d'être très sobre d'observations particulières. Il le regrette, parce qu'il aurait été heureux de pouvoir mettre en relief l'ardeur et l'activité des auteurs, de louer le goût dont ils ont fait preuve dans le choix des sujets, la manière dont ils les ont compris et traités, en un mot de l'excellente méthode et de l'esprit qui ont présidé

à leurs travaux. De pareilles qualités, messieurs les pensionnaires le reconnaîtront avec nous, sont dues en partie aux conseils éclairés et à l'intelligente initiative des deux directeurs de ces Écoles, MM. Foucart et Geffroy, qui rivalisent de zèle pour former de jeunes savants destinés à devenir l'honneur de l'érudition française. Une analyse succincte et consciencieuse de ces mémoires sera le meilleur moyen de les faire connaître et de permettre d'en apprécier les mérites. Tâche devenue facile pour votre rapporteur, grâce au concours que MM. les membres de la commission ont bien voulu lui prêter.

Les pensionnaires de l'École d'Athènes étaient au nombre de six : un de première année, M. Hauvette-Besnault ; un de seconde, M. Pottier ; deux de troisième, MM. Baudouin et Haussoullier, et deux de quatrième, MM. Martha et P. Girard.

Comme travail de première année, M. Hauvette-Besnault a envoyé, sous le titre d'*Éléments d'épigraphie attique*, un mémoire sur les formules usitées dans les décrets du conseil et du peuple. M. Hastel, dans un livre récent (1), a montré tout ce que l'examen attentif de ces formules peut apprendre de la constitution politique et financière d'Athènes. M. Hauvette, les considérant à un autre point de vue, essaye de mettre en relief l'intérêt général des recherches purement épigraphiques et à prouver que l'interprétation

(1) *Studien über attisches staatrecht und urkundenwesen*, Vienne, 1878 ; ouvrage indiqué par M. Hauvette-Besnault.

des textes littéraires ne saurait que gagner à l'étude précise de la langue politique des Athéniens. Les nombreux décrets découverts depuis quelques années au théâtre de Bacchus ont fourni de nouveaux éléments à cette étude qui, par cela même, est devenue plus facile et plus fructueuse.

Tout décret se compose de deux espèces de formules, celles de l'intitulé ou protocole, et celles qui sont relatives à la gravure du décret. Étudié dans tous ses détails, le contexte des décrets connus jusqu'à ce jour sert à l'auteur à poser des principes, à établir des règles fixes appuyées sur des exemples, et au moyen desquelles il reconnaît la date d'un monument, enfin à contrôler les restitutions proposées pour ceux qui offrent des lacunes. C'est ainsi qu'il a été amené à introduire dans son travail une division méthodique de chacune des parties qui composent le texte d'un décret, dont chaque terme, chaque nom, soit par sa présence, soit par son absence, soit enfin par la place qu'il occupe, constitue un élément chronologique. L'espace matériel des lacunes devient aussi une occasion d'étude et sert souvent à confirmer la règle.

M. Hauvette s'occupe d'abord des formes de l'intitulé au cinquième siècle, et à ce propos il examine et discute les décrets de la même époque cités inexactement ou incomplètement dans les auteurs. Puis viennent les formes de l'intitulé au quatrième siècle, formes qui ont subi de nombreuses transformations partielles et successives. Il étudie chaque terme isolément, et il fixe avec le plus de précision possible la date de chacune de ces transformations. Ce chapitre se divise en un certain nombre de

paragraphes qui sont traités à part : noms de la prytanie, du secrétaire, du président de l'assemblée, de l'orateur et de l'archonte ; jour de la prytanie et jour du mois ; désignation de l'assemblée ; enfin tribus Démétrias et Antigonis, dont la création a porté le nombre des tribus de dix à douze. Dans la seconde partie du mémoire, consacrée aux formules relatives à la gravure des décrets, M. Hauvette traite du magistrat chargé de cette opération, de la place donnée à la stèle, et des frais de gravure.

Dans l'appendice, il discute les restitutions proposées pour quelques décrets et propose lui-même les siennes d'après les principes qu'il a établis précédemment.

En résumé, son mémoire est une espèce de méthode comprenant un certain nombre de règles pour classer chronologiquement les décrets athéniens d'après la rédaction de leur formulaire. Les différentes transformations que ce formulaire a subies successivement sont constatées avec soin, mais sans aucun développement historique. Sans doute, on aimerait à savoir pour quelles raisons et dans quelles circonstances ces transformations se sont produites ; mais les éléments nécessaires pour traiter ce côté de la question font tout à fait défaut. Quoi qu'il en soit, le travail de M. Hauvette est l'œuvre d'un esprit sage et mesuré, dans lequel une grande sagacité s'allie à une critique judicieuse.

M. Pottier, qui achève sa deuxième année, a trouvé dans l'étude du *Culte du tombeau sur les lécythes blancs*, un sujet intéressant et parfaitement circonscrit. Les peintures, sur ces vases des tombeaux de l'Attique, représentent le plus

souvent un monument funéraire entouré d'un petit nombre de personnages, réunis pour honorer le mort. C'est une composition en apparence assez monotone, mais qui, étudiée dans ses détails, offre une grande variété de gestes, d'attitudes, d'offrandes, de symboles, donnant une idée très vivante des usages funéraires des Athéniens, au cinquième siècle et au quatrième siècle avant notre ère.

M. Pottier résume lui-même, à la fin de son travail, les principales questions qu'il s'est efforcé de résoudre : « Pour la connaissance particulière des rites funéraires, les lécythes blancs nous fournissent des renseignements sur les détails suivants : quel aspect général offraient les monuments avec les ornements de feuillage et les offrandes déposées sur le tombeau ; quelle forme de sépulture était la plus fréquente ; quelle importance ont les degrés et le sous-bassement dans ces constructions ; le rôle prépondérant des femmes dans la cérémonie ; les rôles distincts des proches parents réunis au tombeau ; les gestes rituels, la signification de l'appareil militaire ; la distinction des habits de deuil et des habits ordinaires, certaines formes particulières de vêtements d'hommes et de femmes. Ils font connaître en détail les rites accomplis devant le tombeau, les différents genres d'offrandes qu'on y apportait, les accessoires réservés à l'entretien et à l'ornementation de la stèle, les objets destinés au mort lui-même, le repas funèbre, les offrandes de fruits et de gâteaux, les libations, les entretiens avec le mort, la musique ; chacun de ces détails a été examiné en particulier. » Nous ajouterons à cette énumération la mention d'un bon chapitre sur les petites figures ailées qui représentent l'âme des morts, mais qui

parfois, suivant M. Pottier, ont pu jouer le rôle de simples génies funèbres.

On ne saurait garantir que, dans tous ces problèmes minutieux, où il s'agit de pénétrer en quelque sorte la pensée des anciens, l'auteur ait toujours rencontré la meilleure solution possible ; mais ce que l'on peut affirmer, c'est qu'il connaît bien son sujet et qu'il en a classé tous les éléments avec beaucoup de soin et de méthode. Ainsi les vases italo-grecs à sujets funéraires ne lui sont pas moins familiers que les produits de la céramique athénienne, et les comparaisons qu'il en tire sont instructives. Il a lu ce qui a été publié sur les mêmes questions, à l'étranger par Stackelberg, par MM. Beudorf et Heydemann, en France par MM. de Witte, Ravaisson, Albert Dumont. Il a eu l'heureuse idée de joindre à son travail la description d'un assez grand nombre de lécythes athéniens inédits, qui n'ont pu être compris dans le catalogue de son prédécesseur M. Collignon, et parmi lesquels figurent ceux qui ont été acquis depuis quelques années par le musée du Louvre. Le mémoire est accompagné d'un album de calques, tracés avec goût, qui font connaître plusieurs représentations inédites empruntées à ce genre de vases.

Quant à l'esprit général du travail de M. Pottier, c'est celui de l'école qui repousse les interprétations symboliques pour s'en tenir à la constatation plus positive et plus précise des faits matériels de la vie des anciens. Cette méthode rend d'incontestables services à l'archéologie et elle contribue assurément à débarrasser l'étude de l'antiquité figurée de beaucoup de chimères ; cependant il ne faut pas qu'elle se fasse exclusive et que, dans un sujet qui tient

de près à l'imagination et aux sentiments les plus intimes de l'âme, elle veuille retrancher toute idée poétique, allégorique ou traditionnelle. Ainsi M. Pottier nous paraît éloigner, sans raisons suffisantes, l'opinion d'après laquelle le mort lui-même serait parfois représenté dans la figure assise devant le tombeau et recevant les hommages des assistants.

Il faut savoir laisser aussi, en de pareils sujets, à la pensée de l'artiste une certaine latitude et même un certain vague. La familiarité gracieuse de ses tableaux ne doit pas faire croire qu'il a cherché à copier sur le vif et dans ses moindres détails, comme le ferait un de nos peintres de genre, tel acte précis, telle scène nettement déterminée du culte des morts, qu'il a voulu par exemple distinguer tantôt une cérémonie rituelle, tantôt une simple visite au tombeau. S'il représente parfois ses figures en armes, n'est-ce pas simplement que la vie civile et la vie guerrière se touchaient et se mêlaient assez étroitement chez les Grecs, pour laisser choisir indifféremment entre l'un ou l'autre costume? Peut-on croire, d'autre part, que le dessinateur de ces légères esquisses a poussé l'amour du pittoresque jusqu'à représenter les herbes qui croissaient sur la pierre du tombeau, l'acanthé en particulier, plante beaucoup trop robuste pour s'accrocher jamais aux moulures de la stèle? L'opinion qui voit dans ces couronnements de feuillage un développement exubérant et fantaisiste de l'ornementation végétale des stèles attiques, est assurément beaucoup plus naturelle.

Cette observation des détails, ces distinctions trop minutieuses ne sont pas dans l'esprit de l'art antique, qui

aime à simplifier, à généraliser les sujets, pour se laisser surtout guider par le sentiment de la beauté et par l'harmonie de la composition, ainsi que l'a très bien montré ailleurs M. Pottier, en expliquant pourquoi les figures d'éphèbes et de jeunes femmes sont de beaucoup en nombre dominant dans ces représentations. Malgré quelques réserves, le mémoire que nous venons d'analyser n'en est pas moins un très bon travail, qui donne, dans un style facile et simple, le tableau animé de tout un côté de la vie des anciens ; quand la rédaction en aura été revue soigneusement, il pourra figurer avec honneur parmi les publications de l'École d'Athènes.

M. Pottier s'est en outre associé à M. Baudouin pour explorer avec lui l'île de Chypre au point de vue archéologique. De là le mémoire qui est intitulé *Voyage dans l'île de Chypre*. La cession récente de cette île à l'Angleterre facilitait, jusqu'à un certain point, une telle exploration ; mais, en même temps, elle réduisait les deux voyageurs à des observations un peu superficielles ; car, pour obvier aux inconvénients de fouilles faites au hasard, quelquefois dans un intérêt purement commercial, sans précaution conservatrice, le gouvernement anglais a provisoirement interdit les fouilles sur toute l'étendue de l'île. Mais leur voyage n'a pas été pour cela sans profit : ils s'y étaient préparés par une lecture attentive de toutes les relations antérieures et même des simples mémoires concernant les antiquités de toutes les villes signalées pour leur importance soit dans les temps anciens, soit au moyen âge. Nous ne voyons pas qu'en ce genre ils aient négligé

aucun des travaux qui pouvaient éclairer leur marche et diriger leurs recherches; ils ont profité surtout, pour le moyen âge, des livres de M. de Mas-Latrie, et, pour l'antiquité, de ceux de MM. de Vogüé, H. Waddington, Sakellarios, Colonna Ceccaldi et Cesnola. Après tant d'érudits consciencieux, leur travail, qui s'est étendu à la presque totalité de l'île de Chypre, consistait surtout à contrôler, à corriger sur quelques points, à compléter sur quelques autres les faits recueillis par leurs devanciers. Des collections particulières, formées par des résidents hellènes ou étrangers, leur ont offert beaucoup d'objets précieux, dont quelques-uns n'étaient pas connus du monde savant, et particulièrement des vases en verre remarquables par leur forme et par la beauté de l'exécution. La collection de l'intelligent et laborieux Français M. Péretié, à Beyrouth, contenait aussi beaucoup de pièces qui leur étaient utiles pour l'objet de leurs recherches. On voit par là que leur curiosité ne s'est pas renfermée dans l'île de Chypre, et qu'elle s'est étendue aux monuments de l'Asie Mineure, de la Syrie, qui pouvaient donner lieu à quelques comparaisons intéressantes entre les divers produits de l'art grec proprement dit et de l'art asiatique. Pour assurer leur critique dans ces sortes de comparaisons, ils ont voulu, comme l'avait fait avant eux M. Renan, y comprendre même quelques monuments de l'Égypte, et c'est ainsi qu'ils ont pu essayer une classification des principales formes architecturales que présentent les sépultures dans la vallée du Nil, dans la Phénicie, dans la presqu'île de l'Asie Mineure et dans cette grande île de Chypre, où la conquête musulmane, après les conquérants chrétiens

du moyen âge, trouvaient encore, en 1571, une civilisation florissante, une population évaluée à un million d'âmes, et réduite depuis trois siècles à cent cinquante mille environ. A vrai dire, ce sujet des constructions funéraires est le seul sur lequel MM. Baudouin et Pottier se soient permis des observations d'un caractère général. Le plus souvent, ils se bornent avec prudence à décrire par le détail les ruines, les monuments de tout genre qui paraissent mériter soit une description nouvelle, soit un contrôle sévère des descriptions antérieures. L'épigraphie chypriote, sous sa double forme, attire particulièrement leur attention : quatre-vingt-sept inscriptions figurent dans ce mémoire, inscriptions dont le plus grand nombre sont de simples cippes funéraires avec la formule banale $\chi\rho\eta\sigma\tau\grave{\epsilon}$ ou $\chi\rho\eta\sigma\tau\grave{\epsilon}$ $\chi\lambda\eta\rho\epsilon$. Néanmoins les épigraphistes sauront gré à nos deux voyageurs de n'avoir rien négligé, même en ce genre de textes, dont l'uniformité est médiocrement intéressante. Ils profiteront davantage de quelques fragments de décrets en dialecte chypriote plus ou moins ancien, surtout de quelques textes où les mêmes mots figurent écrits en caractères grecs et en ces caractères chypriotes dont le déchiffrement à peu près définitif nous était récemment exposé avec tant de netteté par un savant linguiste, notre confrère M. Bréal.

Comme on le voit, MM. Baudouin et Pottier n'ont pas fait seulement pour leur profit personnel, et en quelque sorte pour leur éducation archéologique, ce long et méthodique voyage à travers un des pays les plus riches en monuments et en souvenirs de l'antiquité. Ils en rapportent aussi une petite récolte d'observations et de documents utiles au progrès de la science.

S'ils ne signalent aucune découverte, s'ils ne donnent aucun renseignement nouveau sur la numismatique chypriote, en revanche, au moyen de quelques tracés partiels, ils rectifient des plans antérieurs, entre autres la carte de Chypre de M. de Mas-Latrie.

Un dernier mérite, dont on peut les louer, c'est la simplicité et la sobriété de leurs descriptions. Ils ont voulu seulement être utiles et ils y ont réussi.

Indépendamment de ce voyage fait en collaboration avec M. Pottier, M. Baudouin a adressé une *Étude du dialecte chypriote*. Dans son mémoire de l'an dernier, il avait esquissé d'une manière générale l'histoire des travaux qui ont eu pour objet la langue grecque moderne, et il avait montré dans ce mémoire une grande connaissance des livres ainsi qu'une critique judicieuse.

Son mémoire sur le dialecte chypriote forme comme un chapitre de la grande étude dont il avait essayé de fixer les traits généraux et la méthode. M. Baudouin paraît avoir connu tout ce qui a été publié sur le sujet qu'il traite, tous les documents écrits en chypriote depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, et, de plus, pendant son séjour dans l'île de Chypre, il a recueilli, dans ses entretiens avec les habitants, beaucoup de faits précieux. Seulement nous croyons qu'il aurait dû apprécier plus méthodiquement les documents tels que la Chronique et la traduction chypriote des Assises de Jérusalem publiée par M. Sathas. Ces documents, dont on ne connaît que deux manuscrits, n'offrent pas un texte très assuré. On est exposé, en y recueillant des faits grammaticaux, à prendre

des fautes accidentelles du copiste pour des particularités dialectiques. De plus, il semble que l'auteur aurait dû, avant tout, rassembler tous les témoignages (et ils sont peu nombreux) que les anciens nous ont laissés sur l'idiome chypriote. Peut-être n'a-t-il pas pu consulter en temps utile, pour la rédaction de son mémoire, le document grec écrit en caractères chypriotes dont M. Bréal a donné récemment une explication qui laisse peu à désirer. Il cite pourtant une fois l'inscription de Dalion (Ἰδάλιον) qui n'est autre sans doute que ce document.

Sous ces réserves, le mémoire de M. Baudouin mérite beaucoup d'éloges pour la méthode et pour la clarté. Il traite en trois chapitres : 1° de la phonétique, 2° de la déclinaison et de la conjugaison, 3° de la syntaxe.

Le premier chapitre est de beaucoup le plus développé, et l'auteur y montre une véritable sagacité de grammairien. Seulement on s'aperçoit que ses informations sur le grec ancien sont quelquefois incomplètes, car il a souvent signalé comme des nouveautés de véritables archaïsmes.

Malgré les ressemblances générales de la déclinaison et de la conjugaison chypriotes avec celles du romain vulgaire, il n'eût pas été inutile de nous donner un paradigme des flexions nominales et verbales usitées dans l'île de Chypre. De tels tableaux fixent plus clairement dans l'esprit les faits dont il s'agit.

En résumé, ce mémoire, avec les additions et corrections que nous indiquons, méritera d'être imprimé et sera très utilement consulté par les hellénistes. Mais, comme il n'existe pas de dictionnaire particulier du dialecte chy-

priote, M. Baudouin nous rendra service en faisant suivre d'une traduction française tous les mots et toutes les phrases qu'il cite au cours de son exposition.

M. Haussoullier a envoyé, comme travail de troisième année, une *Étude sur le démarque*. Cette étude est la première et la principale partie d'un grand mémoire sur l'organisation intérieure des dèmes, lesquels avaient, comme l'on sait, leurs magistratures, leurs sacerdoces, leurs fêtes et leurs assemblées. C'est un sujet nouveau, dont la connaissance, en faisant pénétrer dans la vie municipale des Athéniens, éclairera aussi leur vie religieuse et leur vie politique.

Les sources principales sont les orateurs et les inscriptions. Non seulement deux discours, l'un de Démosthène contre Eubulidès et l'autre d'Isée pour Euphilétos, traitent exclusivement des affaires de dèmes ; mais la plupart des plaidoyers et même des harangues qui nous sont parvenus, renferment quelque détail intéressant qui se rapporte à cette question.

Les inscriptions, disséminées dans les divers recueils et, pour le plus grand nombre, récemment découvertes, ne forment pas encore une série très riche. Presque toutes appartiennent au IV^e siècle, précisément le siècle des orateurs. Cette coïncidence a fourni à l'auteur du travail la date à laquelle il s'est placé.

Ce mémoire sur le démarque forme un ensemble qui a permis à M. Haussoullier de développer plus complètement les qualités de méthode que la commission avait eu à louer l'année dernière dans son grand travail épigra-

phique sur les musées de Béotie. Le plan, bien conçu et régulièrement suivi, permet d'entrer dans le détail du sujet et d'en voir les diverses parties avec toute la netteté que comportent les documents que nous possédons. M. Haussoullier suit le démarque depuis sa nomination, dont on ne peut encore déterminer le mode avec certitude, jusqu'à la reddition de comptes qui termine au bout d'un an sa magistrature, et il étudie successivement les différentes fonctions dont elle se compose.

Il commence naturellement par la plus importante, la présidence des assemblées du dème, régulières et extraordinaires, ἀγοραὶ κυρίαὶ et σύγκλητοι, dont les actes les plus considérables étaient l'inscription des citoyens sur le registre civil (τὸ ληξιαρχικὸν γραμματεῖον) et la révision de ce registre. Si l'on pense que de cette inscription dépendait toute la vie civile et politique d'un Athénien, on reconnaîtra facilement quelle était l'importance de ces assemblées particulières des dèmes. Rien de plus commun alors à Athènes que l'usurpation du titre de citoyen; et l'accusation d'avoir usurpé ce titre était une des armes les plus fréquemment employées par les haines privées et politiques. M. Haussoullier a relevé dans les orateurs de nombreux passages qui se rapportent à ce sujet. On y saisit sur le fait ces luttes et ces manœuvres qui pouvaient mettre en péril la fortune, la considération et même la liberté des Athéniens dans ces temps d'agitations de toute sorte.

Le démarque était celui qui connaissait le mieux les habitants du dème, leur nombre et leurs ressources. Il était donc naturel que l'État lui demandât son aide pour répartir l'impôt et les charges de la triérarchie, et pour

dresser les rôles de l'armée et de la marine. D'un autre côté, le démarque avait des obligations à remplir envers le dème dont il était le premier magistrat et le représentant : il administrait les finances de la communauté, revenus et dépenses, veillait à la célébration des sacrifices et des fêtes, à l'accomplissement de certains devoirs de probité, comme le paiement des dettes privées, ou de piété et de purification religieuse, comme l'ensevelissement des morts. M. Haussoullier étudie ces diverses fonctions dans des chapitres judicieusement distribués, où il poursuit le détail aussi loin que possible, mais a soin de marquer nettement la limite où s'arrête la certitude, et montre bien la mesure d'action et d'autorité qui appartenait au démarque.

Sans doute de nouvelles découvertes épigraphiques lui permettront de compléter son travail sur plus d'un point ; en le revoyant, il pourra en perfectionner encore la composition : il fera bien, par exemple, de réunir à la fin ses conclusions partielles, pour en former une image bien nette d'un démarque athénien au IV^e siècle. Mais il aura peu à corriger ; dès maintenant, son travail fait assez bien comprendre quelles étaient la nature et les formes de ce que l'on peut appeler la vie municipale chez les Athéniens, et quel était le caractère du magistrat qui, avec un droit d'initiative très restreint, avait la charge d'y présider.

M. Jules Martha, de quatrième année, a remis un mémoire intitulé : *Étude sur les fonctions des prêtres à Athènes*. Ce mémoire fait suite à celui qu'il avait envoyé l'an dernier à l'Académie et dans lequel il déterminait le mode de nomination des prêtres à Athènes. Dans cette nouvelle

étude, il expose les attributions des prêtres; il recherche comment s'exerçait le sacerdoce, et sous quel contrôle, quels devoirs lui imposait le soin de la divinité dans le temple, quel était son ministère dans l'exercice du culte public et privé, c'est-à-dire dans la célébration des sacrifices, quelle était son autorité dans l'administration matérielle et financière du sanctuaire.

Ce travail ne laisse rien à désirer. Les divisions en sont très nettes, et le style, simple, ferme, est de la meilleure qualité. M. J. Martha ne connaît pas moins bien les inscriptions que les textes des auteurs et les travaux modernes où ont été traitées certaines parties de son sujet; il profite des travaux, mais il n'avance rien qui ne s'appuie sur un document antique, et il est très sobre de conjectures. Il préfère s'abstenir quand les textes ne l'éclairent pas. En revanche, lorsqu'il a établi et rapproché un grand nombre de faits, il sait en tirer les conclusions qu'ils comportent, et il s'élève sans effort à des idées générales et à des vues d'ensemble qui ont leur intérêt pour l'histoire de la civilisation antique. On lira avec profit les considérations qu'il expose sur le rôle du prêtre dans l'antiquité et les différences qui le séparent du rôle du prêtre dans les sociétés modernes.

Enfin, M. Paul Girard, également de quatrième année, est auteur d'un mémoire intitulé : *le Culte d'Asclépios à Athènes, du IV^e siècle av. J.-C. au II^e siècle de notre ère.*

L'auteur, déjà préparé à ce travail par les études sur les inventaires du temple d'Esculape et sur les ex-voto à Esculape et à Hygie, qui avaient occupé sa première année

de pension à l'École d'Athènes, se propose d'étudier successivement le culte public et le culte privé du dieu.

La première étude, dont il nous soumet une rédaction complète, comprend quatre chapitres d'inégale étendue sur le temple, les ministres du culte, les cérémonies publiques, l'administration du sanctuaire.

C'était évidemment par le temple qu'il fallait commencer. Les heureuses fouilles de la Société archéologique avaient mis au jour, dans l'espace compris entre le théâtre de Bacchus et l'Odéon d'Hérode Atticus, des substructions considérables, des inscriptions, des bas-reliefs, des documents de diverse nature, dont la plus grande partie se rapportaient à l'Asclépiéion : il fallait d'abord mettre à profit ces découvertes pour déterminer l'emplacement du temple et de ses dépendances. M. Paul Girard, après une étude attentive des lieux et un examen approfondi des travaux topographiques de MM. Koumanoudis(1), Koehler(2), E. Curtius et J.-A. Kaupert (3), a donné les conclusions auxquelles il s'arrête, en les indiquant sur le plan dressé en février 1877 par M. Marcel Lambert et publié dans le *Bulletin de correspondance hellénique*. Se fondant sur une inscription où était consacré le souvenir de la générosité d'un certain Dioclès, prêtre d'Esculape et d'Hygie, qui avait réparé à ses frais l'ancien sanctuaire du dieu, il croit pouvoir, comme M. Koehler, affirmer qu'il y avait deux temples voisins ; mais il se sépare de son devancier dans la

(1) Πρακτικὰ τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολογικῆς Ἐταιρείας, 1876, pp. 14-35 ; 1878, pp. 16-18. — (2) *Mittheilungen des deutschen archaol. Institutes in Athen.*, II, pp. 171-186 ; 229-260. — (3) *Atlas von Athen*.

désignation de l'emplacement d'un de ces deux temples. Quelle que soit la valeur des hypothèses qu'il substitue à celles du savant allemand, on n'en devrait pas moins rendre justice à cette critique nette et pénétrante qui interroge scrupuleusement l'âge et la nature de tous ces débris confus, et recueille les moindres indices des monuments épigraphiques avant de construire son ingénieuse supposition.

M. Paul Girard a voulu compléter ce travail de restauration topographique, en essayant de se représenter l'Asclépiéion sous son aspect ancien, avec ses grands portiques remplis de malades, avec ses autels, ses statues et ses bas-reliefs, enfin avec les offrandes de toute sorte accumulées par la piété des fidèles dans l'étroit espace du sanctuaire. Rien de plus légitime que ce travail d'une imagination érudite dans une question d'archéologie religieuse qui nous introduit en plein dans la vie de l'antiquité.

Ce qui ne mérite pas moins d'éloges, ce sont des qualités toutes différentes de prudence et de rigueur logique qui font le caractère et la valeur de tout le reste du mémoire. Le chapitre sur les ministres du culte, fait presque exclusivement à l'aide de documents épigraphiques, est excellent. L'auteur reconstruit, dans toute la mesure où le lui permettent ces précieux secours récemment fournis à l'érudition, l'ensemble assez considérable de fonctionnaires sacrés qui était attaché au temple d'Esculape comme à tous les sanctuaires de quelque importance. Il détache les faits particuliers, comme l'intervention de l'archonte-roi et des épimélètes des Éleusines, déterminée par la place qui était réservée dans ces grandes fêtes nationales aux Épidauries athéniennes. Enfin il résout, dans une discus-

sion qui nous paraît décisive, une intéressante question qui est soulevée par quelques inscriptions, et d'abord posée par la nature même du sujet : celle de savoir si les prêtres d'Esculape étaient médecins. Non ; il n'y avait pas de médecins, choisis comme tels, dans un temple où la divinité devait révéler sa puissance merveilleuse ; mais les prêtres veillaient sans doute à l'accomplissement des prescriptions d'Esculape et possédaient des connaissances élémentaires et des traditions consignées, comme dans des archives, dans les nombreuses inscriptions qui conservaient le souvenir des traitements.

Nous aurions aussi beaucoup à louer dans le chapitre qui traite des cérémonies publiques. Peut-être seulement l'auteur aurait-il dû, à la fin de la discussion où il réfute M. Kochler, se prononcer plus résolument contre l'existence d'une fête des Ἱερῶν, que deux fragments de décrets honorifiques en faveur de prêtres d'Esculape et d'Hygie ne suffisent pas à établir. Quant aux deux fêtes qui se célébraient incontestablement, les *Asclépias* et les *Épidauries*, c'est de la seconde que s'est le plus occupé M. Girard, et avec raison. Les *Asclépias* athéniennes, sur lesquelles on sait peu de chose, avaient beaucoup moins d'éclat que les *Asclépias* d'Épidaure, de Smyrne, de Lampsaque et d'autres villes encore. Ce qui est caractéristique dans le culte d'Esculape à Athènes, c'est le lien qui l'unissait aux Éleusines, et ce lien était apparent dans la fête des *Épidauries*, instituée sans doute en souvenir de l'initiation du dieu aux mystères et célébrée au commencement de la grande fête d'Éleusis. Les recherches de M. Girard sur les *Épidauries* l'ont amené à étudier avec beaucoup d'in-

telligence et à interpréter à son tour un intéressant bas-relief qui a été découvert dans les fouilles de l'Asclépiéion et qui évidemment, d'après la place qu'y occupent Déméter et Cora, se rapporte à cette solennité. Après avoir combattu et rejeté avec raison les explications antérieures, sans excepter celle qu'il avait proposée lui-même dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, il conclut que ce bas-relief était l'offrande de fonctionnaires récompensés par le peuple pour le zèle qu'ils avaient montré dans la célébration des Épidauries ; que ces fonctionnaires, au nombre de cinq, et honorés d'une couronne comme l'atteste le monument, y occupent des places que l'on peut déterminer pour chacun d'eux ; enfin, qu'un sixième personnage, non désigné par son nom et non couronné, formait un groupe avec deux autres placés au quatrième et au cinquième rang. A quel titre figurait ce sixième personnage, et quelle était la fonction remplie par les cinq autres ? C'est ce qu'on doit se résigner à ignorer, jusqu'à ce que la découverte de quelque monument analogue vienne nous donner les lumières qui nous manquent.

Une inscription constate que le temple d'Esculape avait ses revenus. Lesquels, et comment étaient-ils administrés ? Nous l'ignorons complètement. Il est certain qu'ils étaient très inférieurs à ceux des grands sanctuaires. Il y avait cependant intérêt à recueillir ce que l'on peut savoir sur l'administration financière de l'Asclépiéion d'Athènes, et c'est ce que M. Girard a fait dans son dernier chapitre. Il suppose avec vraisemblance que les richesses du dieu consistaient surtout en offrandes ; et il met à profit la découverte de plusieurs inventaires ou fragments d'inven-

taires de ces offrandes pour rassembler et coordonner de curieux détails sur la manière dont elles étaient rangées dans le temple, et sur l'administration des commissions sacrées qui étaient chargées de dresser les catalogues, de faire les offrandes publiques et de transformer de temps en temps en objets plus considérables les ex-voto de métal qui encombraient le sanctuaire. Pour exposer les formes suivant lesquelles avait lieu ce dernier genre d'opération, l'auteur du mémoire fait un emploi légitime et judicieux d'une curieuse inscription (*Corp. Inscr. Attic.*, II, 403) qui se rapporte à un temple athénien du *divin médecin* (Ἡρώς ἰατρὸς), divinité différente d'Esculape, qui avait, comme ce dieu, son prêtre et son *zacos*, mais dont nous ignorons la nature.

Telle est, dans ses éléments principaux, l'étude de M. Paul Girard sur le culte public d'Esculape. Quand il aura rédigé ses recherches sur le culte privé, et écrit les chapitres qu'il nous annonce sur l'*incubation*, dont le *Plutus* d'Aristophane nous donne une description comique, sur les différentes classes de suppliants, sur les vœux et les diverses formes d'offrande, nous aurons un ensemble riche de faits intéressants, sinon complet, sur une partie très curieuse de la vie religieuse des Athéniens. La méthode, le soin scrupuleux, les qualités de pénétration et de réserve, enfin la netteté et la simplicité du style, qui distinguent la première partie, nous font bien augurer de la seconde et autorisent à espérer que l'ouvrage entier prendra place parmi les meilleurs travaux de l'École d'Athènes.

Outre les huit mémoires que nous venons d'analyser,

MM. les pensionnaires de l'École d'Athènes ont publié une foule d'articles intéressants dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, recueil périodique de la plus haute importance, parce qu'il tient le monde savant au courant des découvertes qui se font chaque jour sur le sol inépuisable de la Grèce.

Tous ces travaux ont une grande unité. Ils se distinguent, de plus, par des qualités exceptionnelles de méthode, de critique et de rédaction. Nous sommes heureux de constater aussi que les auteurs ont amplement répondu au vœu de l'Académie en appliquant l'étude de l'épigraphie et de l'archéologie à l'intelligence et à l'interprétation des textes de l'antiquité classique.

Si l'École de Rome a envoyé cette année plus de travaux que l'École d'Athènes, c'est que les pensionnaires de la première étaient plus nombreux que ceux de la seconde. L'École de Rome n'en comptait pas moins de dix : six de première année, MM. Paul Durrieu, de la Blanchère, Lafaye, Donat, Engel, Delaville Leroulx, Ed. Cuq; deux de seconde, MM. Paul Albert et Delaborde; un de troisième, M. Élie Berger.

M. Paul Durrieu a envoyé un mémoire intitulé : *l'Hôtel de Charles I^{er} d'Anjou, roi de Naples*. L'auteur expose l'origine et la composition de l'hôtel du roi Charles I^{er}, et la condition des quatre catégories de familiers qui en faisaient partie (chevaliers, clercs, valets, domestiques); puis il étudie l'administration intérieure de l'hôtel : direction générale, office, comptabilité, et entreprend de dresser la liste générale des gens qui le composaient.

L'hôtel de Charles I^{er}, roi de Naples, c'était l'hôtel de Charles duc d'Anjou, mais agrandi aux proportions d'une maison royale, et calqué d'ailleurs exactement sur le plan de l'hôtel du roi à Paris. Ce qu'il y a d'intéressant dans ce travail, c'est la nouvelle étude que l'auteur a faite des registres angevins relatifs au règne de Charles I^{er}. Il indique, dans sa préface, les travaux dont ils ont déjà été l'objet, les rectifications que l'on peut faire à ces travaux, notamment pour les noms de plusieurs officiers dont la vraie forme française n'avait pas été reconnue, et le parti qu'on en peut tirer encore. M. Durrieu a pu constater que la plupart des gens de l'hôtel étaient des compagnons de la conquête, fort peu des hommes du pays. Il a entrepris d'en dresser une liste complète, en ajoutant à chaque nom les diverses indications historiques qu'il a pu trouver là ou ailleurs. Il a adopté pour cela l'ordre alphabétique ; mais il n'en est encore qu'à la fin de la lettre B. Quand ce travail sera achevé, il offrira un supplément intéressant à l'histoire généalogique des grandes familles, notamment de l'Anjou et de la Provence.

M. Paul Durrieu a adressé, en outre, à l'Académie le programme d'un mémoire sur l'intervention française dans la lutte de Florence contre le duc de Milan, Jean-Galéas Visconti, de 1389 à 1398.

A l'aide de pièces inédites qu'il a découvertes, l'auteur montre la république de Florence essayant d'attirer, vers la fin du XIV^e siècle, les Français en Italie, contre le premier duc de Milan. Celui-ci aspirait à mettre sur sa tête la couronne de roi d'Italie : il mourut au moment où il croyait réussir ; il avait déjà fait fabriquer les insignes de la

royauté. Florence eut recours à Charles VI et à ses grands vassaux, faisant espérer à la France la possession de la Lombardie.

Pour apprécier le mérite de ce morceau, il suffit de le comparer avec les pages que M. Abel Desjardins a consacrées au même épisode. M. Durrieu a trouvé dix fois plus de documents que son devancier, ce qui lui a permis de connaître plus à fond les détails et d'apprécier avec plus d'exactitude le caractère et la portée des négociations également intéressantes pour l'histoire intérieure et l'histoire extérieure de la France sous le règne de Charles VI.

Les six cahiers qui ont été envoyés par M. de la Blanchère font partie d'un ensemble de travaux que ce pensionnaire a entrepris en vue de faire mieux connaître la topographie et l'histoire de ce qu'il appelle les *terres Pontines*, c'est-à-dire de cette région marécageuse que la voie Appienne traversait entre Tres-Tabernæ et Terracine, l'ancien Anxur. Ce ne sont que des *notes*, pour nous servir de l'expression de l'auteur, mais ces notes forment en réalité une série de discussions dont quelques-unes sans doute n'ont pas encore leurs conclusions bien arrêtées, mais qui attestent un examen critique des textes comparés aux monuments.

Pendant, même sous cette forme, ces cahiers permettent de se faire une idée de l'étendue et de l'intérêt des recherches entreprises. Le premier cahier a pour titre : *Séjour à San Felice Circeo*. L'auteur y résume les résultats auxquels il est arrivé par une exploration minutieuse de tout le territoire qui dépendait de la ville antique de Circei, exploration

Il a envoyé, pour cette année, le programme de son mémoire, une brève dissertation sur la date de l'élévation de Maximien au rang d'auguste et sur celle de la nomination de Constance et de Galère comme Césars, une autre sur le *consistorium* et une troisième sur l'*examinator per Italiam*.

Le travail définitif est donc fort peu avancé, mais il exigeait une longue et laborieuse préparation qui a dû prendre bien des mois d'études. Ce que nous possédons nous donne les plus belles espérances pour les autres parties du mémoire.

Consacrons quelques lignes aux deux études qui traitent, l'une du Conseil d'État ou *consistorium* avant et sous Dioclétien, et l'autre de la fonction d'*examinator per Italiam*.

M. Cuq montre l'existence de ce conseil dès le temps d'Auguste, avec des attributions non seulement politiques, mais encore judiciaires. Bien plus, l'empereur, en écoutant ces conseillers, observait un antique usage, puisque les préteurs, les censeurs, les présidents des provinces, les simples juges rendaient leurs décisions *de consilii sententia*. Sous Adrien, on voit ce conseil en possession aussi des attributions législatives et voyageant avec l'empereur. Jusqu'alors il s'est composé des *amici*, convoqués selon les circonstances ; désormais il y a deux classes de membres : les *consilarii* et les *adsumpti in consilium* ; le conseil devient un corps officiel et salarié. Parmi les membres qui le composent alors, on remarque celui qui est désigné par ce terme : *a cognitionibus*. M. Éd. Cuq pense que c'est le conseiller chargé de diriger l'enquête ouverte sur le point

des comtes, des archevêques et des évêques. La liste qui termine son programme est intéressante à parcourir. Les légendes des premiers sceaux sont en grec, les autres en latin ; elles sont transcrites avec soin et rapprochées des textes ; les types sont bien décrits. Il serait à souhaiter que tous ces sceaux fussent photographiés ou, s'ils sont mal conservés, dessinés par un artiste habile qui laisserait leur caractère aussi bien aux empreintes des intailles antiques encastrées dans la matrice qu'aux sujets et aux lettres du temps.

Comme on le voit, l'auteur paraît avoir fait d'utiles recherches et son catalogue des sceaux donne une idée favorable du soin qu'il apporte à son travail. Mais ses appréciations générales n'auront un degré suffisant de justesse que lorsqu'il aura fait une bibliographie très complète du sujet.

Nous lui recommandons aussi de vérifier avec soin l'orthographe des noms propres des savants modernes qu'il est amené à citer dans le cours de son travail et d'éviter certaines expressions qui ne sont pas de bon aloi. Ainsi c'est à tort que le mot cufique est appliqué indistinctement aux monnaies arabes. Il y a des monnaies des Normands qui ne sont pas du tout cufiques.

M. Édouard Cuq, agrégé de la Faculté de droit de Bordeaux, s'est proposé d'étudier les réformes introduites par Dioclétien dans l'administration de l'empire et il divise son travail en deux parties :

- 1° Organisation politique ;
- 2° Organisation administrative.

M. Engel, comme le témoigne son *Programme d'un mémoire sur la numismatique et la sigillographie des Normands dans les Deux-Siciles au XI^e et au XII^e siècle*.

Les monnaies des Normands, frappées en Sicile et en Italie au XI^e siècle et au XII^e, présentent beaucoup d'intérêt, non seulement en raison de l'époque reculée à laquelle elles appartiennent, mais par leur rareté, par la nature de leurs types et par les légendes arabes que portent la plupart d'entre elles. Elles n'ont pas été jusqu'ici l'objet d'études d'ensemble suffisantes et surtout accomplies dans les conditions de critique auxquelles les numismatistes se sont habitués depuis un certain nombre d'années en France et à l'étranger. M. Engel a visité un grand nombre de médailliers, lu et annoté les travaux de ses devanciers. Les rectifications qu'il indique dans son programme prouvent que certaines attributions avaient été acceptées légèrement.

A l'étude des monnaies des Normands, M. Engel promet de joindre la nomenclature et, autant que possible, l'indication de valeur des monnaies de diverses origines qui circulaient de leur temps en Sicile et sur le continent.

La seconde partie de son travail présentera plus de difficulté que la première, et sera plus intéressante et plus neuve, si elle est convenablement traitée.

Les bulles d'or, d'argent et de plomb, et les sceaux de cire, dont M. Engel a réuni les empreintes, forment, si l'on en juge par les types qu'il mentionne, une collection importante. Pour arriver à un bon résultat, il a compulsé ou tenté de compiler les archives du célèbre monastère de la Cava, celles du Mont-Cassin, de Naples, etc., etc.

Outre les sceaux des princes normands, il a réuni ceux

Le mémoire qu'il a adressé est intitulé : *Les plus anciens sarcophages chrétiens*. L'auteur y traite tout d'abord des sarcophages en général et à ce propos des différentes pratiques funéraires des anciens, l'incinération, l'inhumation. C'est un résumé des derniers écrits sur la matière et comme une analyse de ce qu'il a lu pour se renseigner sur son sujet. Ce qui présente plus d'intérêt, c'est la description des sarcophages inédits, entiers ou fragmentés découverts dans deux des plus célèbres catacombes de Rome, celles de Prétextat et de sainte Domitille, sarcophages presque exclusivement païens, car il s'agit là d'une époque antérieure au IV^e siècle, temps où les chrétiens en fabriquaient eux-mêmes. Il y a là plusieurs recherches personnelles pour la question de savoir pourquoi quelques-uns des sujets profanes sculptés sur ces marbres, serpents, parques, monstres marins, génies du sommeil et de la mort, ont pu ne pas répugner aux chrétiens qui les introduisaient ainsi dans leurs galeries funéraires. L'intérêt de cette part du travail s'augmente d'un album de dessins exécutés à Rome par MM. Hector Leroux et Laloux et représentant les monuments.

Les études de M. Donat sont consciencieuses et bien faites; il s'est convenablement assimilé une matière neuve pour lui; mais nous lui voudrions plus de personnalité, et nous souhaiterions qu'il suivît moins modestement la voie tracée par ses devanciers. Son mémoire est l'œuvre un peu trop timide d'un homme qui commence à s'initier à des études qui lui plaisent et dans lesquelles nous le croyons tout à fait en mesure de progresser.

La numismatique est représentée cette année par

mique de la représentation est confirmé par un certain nombre de trous, destinés à recevoir des étoiles de bronze et disséminés dans le champ triangulaire du bas-relief, débris de quelque édicule. Un trou semblable, qui se voit à l'oreille du chien, marque la position de l'étoile d'Isis (et la distingue même peut-être, comme le faisait Ératosthènes (1), de l'étoile de Sirius, qui était placée plus exactement dans la gueule de l'animal). L'époque de la représentation semble fixée approximativement, par l'attention particulière que la superstition romaine prêta au lever héliaque de l'étoile Sôthis et au renouvellement de la période Sothiaque, en l'année 139 avant J.-C. Telles sont les conclusions très nettes auxquelles arrive l'auteur du mémoire. Sauf quelques digressions plus discutables sur les mythes relatifs à la canicule, sur Anubis, la démonstration est bien menée et va droit au but : c'est le meilleur éloge que nous puissions faire de cette intéressante monographie. M. Lafaye y a joint quelques pages de notes détachées et d'observations personnelles sur divers monuments du musée Kircher, sur une petite collection de vases donnée à l'École de Rome par M. Aug. Castellani, le célèbre orfèvre romain, collection qui peut servir utilement à l'étude des formes céramiques : ce sont comme des exercices préparatoires, qui témoignent du bon emploi que l'auteur a fait de sa première année de séjour au milieu des richesses archéologiques de la capitale du monde romain.

M. Donat paraît s'être voué à l'archéologie chrétienne.

(1) *Catasterisum*. § xxxiii et Schol.

de nous livrer un travail terminé ou tout au moins en grande partie rédigé!

Il est impossible de juger par les matériaux recueillis de la valeur que pourra avoir, pour l'histoire des idées religieuses dans le monde romain, le mémoire projeté sur Isis. On peut pourtant se faire une idée favorable de ce travail par la courte et intéressante notice que M. Lafaye a consacrée à un monument du musée Kircher.

Il s'agit d'un curieux bas-relief de marbre trouvé à Cervétri, bas-relief qui se rapporte directement à son sujet, et il lui a consacré une notice archéologique, la seule partie de son travail dont nous ayons à nous occuper. On voit sur ce monument une déesse drapée, tenant dans ses mains le sistre et la patère; un chien lui sert de monture. M. Lafaye y reconnaît sans hésitation une des formes données par l'art gréco-romain de l'époque impériale à la déesse égyptienne Isis. Il cite à l'appui de son opinion plusieurs exemples de la même représentation, tirés des monnaies à l'effigie d'Adrien, de Faustine, de Julien, et un groupe de sculpture exactement semblable, qui décorait, d'après Dion Cassius (1), l'entrée de l'un des temples d'Isis à Rome. Quant au sens de la figure, l'auteur l'établit par des preuves non moins concluantes. Il s'agit de l'étoile *Sopet* ou *Sóthis*, à laquelle l'astrologie égyptienne donnait une grande importance et qui était regardée comme l'astre d'Isis ou comme Isis elle-même : or il résulte de plusieurs textes précis que les Grecs avaient confondu cette étoile avec celle du *Grand-Chien* ou Sirius. Le caractère astrono-

(1) LXXIX, 40.

à elles-mêmes, les canaux se sont engorgés, les routes ont été noyées, et le marais s'est étendu de siècle en siècle.

La commission ne possède pas encore les éléments d'un jugement définitif; mais elle est fondée à espérer que des recherches qui paraissent conduites avec méthode et poursuivies avec ardeur, aboutiront, dans une nouvelle campagne, à la rédaction d'un bon mémoire et peut-être à des découvertes curieuses.

C'est encore de la voie Appienne que nous avons à vous parler. Le plan du travail préparé par M. Lafaye sur la ville latine de Sinuesse, une des stations importantes de la *via Appia*, donne l'idée d'un travail qui pourra ne pas manquer d'intérêt, mais qui ne semble pas nous promettre de découvertes ni de renseignements nouveaux sur l'histoire de l'ancienne Italie. L'importance des résultats obtenus sera-t-elle en rapport avec l'étendue des recherches que s'est imposées M. Lafaye et la peine qu'il s'est donnée de transcrire tant de longs passages des auteurs anciens, des érudits et des voyageurs modernes? Il est difficile de le dire. Tout ce que permettent d'affirmer les notes sur Sinuesse que nous avons sous les yeux, ainsi que les matériaux amassés pour servir à des études sur le culte d'Isis, c'est que M. Lafaye a beaucoup travaillé, quoiqu'une partie de son temps lui ait été dérobée par une grave maladie qui a mis sa vie en danger. Peut-être aurait-il mieux valu qu'ainsi retardé par la fièvre il prît de bonne heure son parti, et qu'au lieu de préparer à la fois deux essais dont aucun n'a pu être terminé, il se consacra tout entier à l'un des sujets auxquels il avait songé et se mit ainsi en mesure

qui a été rendue fort difficile par la nature du sol. Les nombreuses traces d'édifices anciens qui subsistent encore dans ce territoire ont toutes été relevées avec soin et figureront sur un plan à grande échelle que promet M. de la Blanchère.

Le second cahier est intitulé : *Exploration des routes antiques de Terracine et des environs immédiats*. Il témoigne de recherches non moins attentives et est accompagné d'une carte dont la lecture n'est pas toujours aisée. L'auteur y discute, avec beaucoup de précision et de clarté, le tracé que suivaient, à Terracine même et à l'arrivée et à la sortie, deux voies antiques dont l'une est la célèbre voie Appienne, tandis que l'autre, connue dans le pays sous le nom de *voie Consulaire*, serait, selon toute apparence, plus ancienne.

M. de la Blanchère a consacré à cet examen plus de quatre mois, pendant lesquels les pluies diluviennes de cet été ont souvent interrompu ses relevés; il a projeté et préparé des fouilles dont il a lieu d'attendre des résultats intéressants, mais l'autorisation qui lui était nécessaire ne lui a été donnée que lorsqu'il était déjà trop tard pour les entreprendre.

Les quatre derniers cahiers se rattachent au même ensemble de recherches; un des plus intéressants est celui où le jeune savant étudie les différentes tentatives qui ont été faites par les censeurs et les empereurs romains, les différents travaux qui ont été exécutés par les ingénieurs qu'ils employaient, en vue de dessécher, d'assainir, de rendre à la culture tout ou partie de cette région. Le dernier essai qui remonte à l'antiquité date du règne de Théodoric; entre lui et Pie VI, les eaux ont été abandonnées

litigieux ; il le compare au commissaire enquêteur de notre ancien droit français, au juge d'instruction de notre droit actuel. La création en serait due, suivant lui, à l'empereur Claude, et c'est ce même magistrat qui devait, au milieu du III^e siècle, devenir le *magister sacrarum cognitionum*.

L'auteur achève l'étude du conseil d'État avant Dioclétien par quelques recherches sur le greffe de ce conseil. Il cite de curieux exemples des procès-verbaux des séances et explique le rôle des *scribæ* et des *librarii*. Les *scribæ*, assis au pied du tribunal *apud subsellia*, soufflaient la décision au juge quelquefois embarrassé, comme faisaient plus tard les légistes pour les magistrats féodaux.

Mais le *consistorium* proprement dit a été sans doute établi ou du moins complètement organisé par Dioclétien. M. Éd. Cuq étudie cette organisation nouvelle, principalement d'après la curieuse inscription de Cælius Saturninus, qui cite, pour ce même temps, jusqu'à dix-huit titres honorifiques, nous révélant des fonctions encore peu connues et mal expliquées.

L'une d'elles est étudiée par M. Ed. Cuq en détail ; c'est celle de l'*examinator per Italiam*, qui était, selon lui, le fonctionnaire chargé d'examiner les comptes publics et de mettre en demeure les contribuables en retard pour le paiement de l'impôt. C'est le futur *discussor*, qu'on voit paraître à la fin du IV^e siècle.

Les deux dissertations que nous venons d'analyser sont excellentes. On y voit que l'auteur a fait un habile usage des lois romaines, et a aussi interrogé fort heureusement les inscriptions et quelquefois les médailles. Si les dix-huit charges mentionnées dans le *cursus honorum* de Cæ-

lins Saturninus sont étudiées avec la même richesse d'informations juridiques et épigraphiques, nous aurons un livre qui rendra de grands services, et nous ne saurions trop encourager un pareil travail.

Peut-être, toutefois, l'auteur ne fait-il pas suffisamment usage de l'histoire pour replacer les institutions dans le milieu où elles naissent et se développent. Il comprend bien que le règne de Dioclétien est une époque de transition et non pas une ère nouvelle ; le passé y tient donc une large place et aiderait à donner la mesure des réformes accomplies. Cette remarque n'ôte rien à la valeur des travaux de M. Cuq, dont l'Académie sera heureuse de voir le prompt achèvement.

M. Delaville Le Roulx, de première année, a adressé un catalogue raisonné des archives de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem à la Vallette (île de Malte).

Les chevaliers n'ont cessé de conserver avec un soin jaloux dès le XII^e siècle, et malgré leurs déplacements, les documents contenant les titres de l'Ordre. C'est ce qui explique que nous retrouvons aujourd'hui : 1^o la série complète des donations faites à l'Ordre pendant le séjour en Terre Sainte, 1197-1290 ; 2^o celle des bulles pontificales données en faveur de l'Ordre, sauf quelques lacunes, comblées le plus souvent par des bullaires manuscrits du XVI^e siècle, exécutés dans la chancellerie, au moment où la collection des bulles originales était encore complète ; 3^o celle des bulles des grands-mâîtres depuis le milieu du XIV^e siècle, sauf quelques volumes perdus ; enfin, 4^o celle des chapitres généraux, dont la connaissance est indispen-

sable pour qui veut comprendre le gouvernement, l'administration intérieure et religieuse de l'Ordre.

M. Delaville Le Roulx donne d'abord un tableau général de cette immense collection qui était restée inexplorée ; il s'applique ensuite à l'étude particulière de certains fonds parmi les plus anciens ; il dit comment on peut les compléter, quelles sont les pièces principales, de quel intérêt elles sont pour l'histoire... Il ajoute un catalogue des sceaux des grands-maîtres et du couvent, comble ici encore les lacunes à l'aide des divers dépôts où sont aujourd'hui conservées les archives des prieurés de l'Ordre de Malte.

Ces archives offrent, au point de vue français, un grand intérêt, puisque presque la moitié des chevaliers de Malte étaient Français, et que les trois quarts des grands-maîtres l'étaient aussi. Enfin, relativement à l'histoire des Croisades, les documents que M. Delaville a le plus particulièrement étudiés cette année sont destinés à éclaircir bien des points obscurs.

La photographie lui a été d'un grand secours pour reproduire des spécimens de nombreux documents, pour former la collection des sceaux des XII^e et XIII^e siècles des grands-maîtres et des hauts barons de Palestine. Elle lui a également servi à reproduire les objets d'orfèvrerie religieuse que des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem possédaient en grande quantité et dont un petit nombre est seul parvenu jusqu'à nous. Ces objets sacrés sont des vases, des croix de cœur, des tabernacles, etc., collection utile non pas seulement pour l'histoire de l'Ordre, mais aussi pour l'histoire de l'art.

M. Delaville Le Roulx n'est qu'au début d'une longue et

importante étude. Son premier séjour à Malte a porté des fruits assez abondants pour que l'Académie désire vivement qu'il y retourne cette année et achève une œuvre si bien commencée.

L'Académie a reçu de M. Maurice Albert, de seconde année, une étude sur les villas de Tibur.

Dans le premier chapitre, l'auteur recherche pourquoi le territoire de Tibur a été si à la mode chez les Romains, et quelles y étaient, pour eux, les conditions de la villégiature. Il considère la vallée, puis les coteaux, le climat, le sol, les avantages et les dangers qu'offrait l'Anio, etc., intéressante étude qui ne pouvait se faire que sur place et en recourant aux témoignages antiques. L'auteur estime que dix-neuf environ des anciennes villas dont les ruines subsistent peuvent être identifiées ; c'est une assertion probablement fort discrète, car des documents d'archives démontrent qu'au commencement de ce siècle, certains antiquaires croyaient pouvoir identifier une cinquantaine au moins de ces ruines.

A ce premier chapitre est annexé un plan de Tibur.

Dans le deuxième chapitre, l'auteur traite particulièrement des villas de Tibur pendant l'époque républicaine, villas de M. Valerius Maximus, de Syphax, de Scipion, etc.

Son troisième chapitre devrait être consacré aux villas du siècle d'Auguste ; mais les pages envoyées ne contiennent que les villas particulières d'Auguste, de Mécène et de Virgile ; l'auteur s'arrête au moment de parler de celle d'Horace.

M. Albert a joint aux chapitres entièrement rédigés les

catalogues d'inscriptions qu'il avait préparés, en vue de son travail définitif.

Indépendamment de ses études de topographie archéologique et d'histoire, il a envoyé deux notices qui se rapportent à l'antiquité figurée. Elles sont d'une étendue restreinte, mais les sujets en ont été heureusement choisis.

Le premier travail a pour titre : *Des monuments funéraires qui représentent Castor et Pollux*, travail qui peut être considéré comme faisant suite aux chapitres envoyés par M. Albert l'an dernier sur les représentations figurées des Dioscures. C'est une question à laquelle la récente publication des sarcophages chrétiens d'Arles, par notre savant confrère M. Le Blant, donnait un à-propos particulier, et qui a de l'importance pour l'étude du symbolisme religieux à l'époque impériale. L'auteur examine d'abord les monuments où les Dioscures se montrent dans les scènes de leur propre légende. Il passe ensuite aux représentations où leur présence ne s'explique pas par la tradition héroïque, ainsi dans la chute du Phaéton ou dans le mythe de Prométhée ; il justifie cette introduction par le caractère funéraire des divins jumeaux, qu'il déduit avec raison de leur rôle sidéral sur toute une classe de sarcophages figurant la course du soleil. Il applique alors le même caractère aux tombeaux sur lesquels les images des Tyndarides accompagnent les représentations de la vie d'un simple mortel, puis à ceux où les figures des deux cavaliers forment à elles seules toute la décoration sépulcrale.

Cette division n'est pas mauvaise ; mais la discussion flotte trop indécisement entre les différentes séries, défaut qui

est surtout sensible vers la fin du mémoire. Il eût peut-être mieux valu commencer la démonstration par les monuments qui représentent la course solaire, et s'en servir pour établir d'abord bien nettement le caractère des Dioscures comme divinités alternantes du soir et du matin, de l'orient et de l'occident. Rappelons en passant que cette vieille et naïve conception de la mythologie grecque ne se rapporte en rien à la constellation des Gémeaux, dont les deux étoiles ne peuvent avoir entre elles aucune alternance. Dès l'époque des frontons du Parthénon, les anciens aimaient à encadrer les grandes scènes mythologiques avec les images du matin et du soir, qui marquaient les limites de temps ou d'espace entre lesquelles se développait l'action et formaient en outre deux motifs parallèles d'un excellent effet décoratif. C'est la raison première qui a fait introduire aussi Castor et Pollux dans les représentations cosmogoniques ayant le ciel et la terre pour théâtre, et de là, par voie d'allégorie, dans les représentations de la destinée humaine et sur les monuments funéraires. Cela n'empêche pas, du reste, que d'autres idées n'aient pu venir s'ajouter successivement au thème primitif, comme l'héroïsation ou tout au moins la représentation allégorique du mort sous les traits des Dioscures. Quant à l'idée de renaissance après la mort, l'auteur a tort, croyons-nous, de chercher à la reconnaître en particulier dans les scènes où les deux héros sont accompagnés des dieux olympiens et capitoliens : elle dérive naturellement du mythe même des Dioscures, où elle se trouve en germe plus peut-être que dans tout autre fable du même genre.

L'étude de M. Albert s'appuie sur un catalogue de trente-

cinq monuments où sont figurés les Dioscures. La description de ces monuments est généralement résumée avec soin; mais les indications bibliographiques et muséographiques sont insuffisantes. On ne distingue pas surtout assez nettement les descriptions que l'auteur a tirées des ouvrages précédemment publiés, et celles qu'il a pu faire lui-même en face des marbres antiques. Dans l'un et l'autre cas, l'examen critique des descriptions antérieures est une partie essentielle de la tâche de l'archéologue. Pour l'avoir oublié, M. Albert, trompé par une erreur de lecture de Mabillon, n'a pas reconnu au-dessus de l'image de l'un des deux héros la salutation funéraire $\Theta\acute{\alpha}\rho\sigma\sigma\epsilon\iota$, $\epsilon\upsilon\psi\acute{\upsilon}\chi\epsilon\iota$, en regard de la formule Οὐδὲὶς ἀθάνατος , gravée au-dessus de l'autre. Plus exactement décrit, un bas-relief de Milet, où les noms de Castor et Pollux sont gravés en latin, pouvait fournir des indications sur la place donnée respectivement aux deux frères; mais il est difficile d'admettre, s'il portait en outre l'inscription *votum solvit*, que ce fût un fragment de sarcophage. Le catalogue aurait dû, en effet, mettre tout à fait à part, comme de simples pièces à l'appui, les monuments purement votifs et religieux, particulièrement un bas-relief mithriaque, une métope, un candélabre, dont rien ne montre l'emploi funéraire. Ces améliorations et ces additions nous paraissent indispensables pour donner sa véritable valeur à un travail d'ailleurs plein de très bonnes qualités.

Nous avons encore de M. Maurice Albert une petite notice *Sur une série de disques de marbre sculptés aux deux faces, qui se trouvent au musée de Naples*. Ces plaques de marbre, qui ont déjà été étudiées, mais incomplètement,

par Avellino et par Gerhardt, offrent aussi parfois la forme d'une tablette carrée, d'une pelta échancrée et même d'une syrinx ou flûte de Pan ; elles sont munies de trous et d'anneaux de suspension à leur partie supérieure, plus rarement percées seulement à leur bord inférieur. M. Albert en donne un bon catalogue, comprenant quarante-trois numéros, y compris plusieurs disques semblables trouvés à Tusculum, dont il a fait l'objet d'un article spécial dans la *Revue Archéologique*. Il compare justement ces objets aux boucliers votifs et aux *imagines clypeatæ*, accrochés dans les édifices antiques. Seulement les plaques sculptées étaient spécialement destinées à être pendues aux entre-colonnements des portiques et des péristyles, dans les demeures privées, où ils formaient une décoration mobile, qui était même ordinairement rehaussée de couleurs. Cet usage est attesté par un bas-relief de terre cuite dont M. Albert aurait pu citer d'autres exemples ; car il en existe des répétitions assez nombreuses et des variantes intéressantes qu'il serait instructif de comparer entre elles. Il a eu raison aussi de rattacher ces tableaux mobiles à la classe des *oscilla* ; il hésite même trop, selon nous, à leur attribuer un caractère religieux. La superstition antique prêtait aux objets suspendus, notamment au-dessus des portes et dans les passages, une vertu particulière pour effrayer et chasser les mauvaises influences circulant dans l'air. Le grand nombre des masques de théâtre et des objets du culte de Bacchus sculptés sur ces plaques aurait dû avertir l'auteur que l'idée religieuse s'unit étroitement ici au caractère décoratif et qu'elle en a été la première origine. La notice est accompagnée de plusieurs dessins de grande proportion, qui

donnent une idée de l'élégance des figures représentées sur ces curieux objets.

M. Delaborde a dû retourner à Palerme au commencement de sa seconde année, pour compléter le recueil de diplômes inédits relatifs à la Terre Sainte dont il avait soumis, l'an dernier, la partie principale au jugement de l'Académie. Il envoie, comme travail de seconde année, le programme détaillé d'un mémoire sur l'Histoire des négociations diplomatiques entre Ludovic le More et Charles VIII, antérieures à la conquête du royaume de Naples par les Français. M. Delaborde a recueilli en vue de ce mémoire, dans les archives de Milan et de Florence, plus de six cents pièces inédites; il a copié ou analysé les instructions de Ludovic à ses envoyés en France, sa correspondance avec le comte Carlo de Belgiojoso, son ambassadeur auprès de Charles VIII; sa correspondance avec Naples, l'empire et Rome, surtout celle avec son frère le cardinal Ascanio Sforza, vice-chancelier de la sainte Église romaine, et enfin les lettres des ambassadeurs florentins à Milan.

Ce résumé laisse entrevoir l'importance des documents découverts et l'intérêt qu'offrira la révélation d'une série d'intrigues se rattachant aux événements les plus graves de la politique extérieure de la France à la fin du XV^e siècle.

M. Elie Berger poursuit sans désespérer, depuis plus de deux ans, la copie ou l'analyse des innombrables lettres contenues dans les registres d'Innocent IV. Ce dépouillement aboutira à la mise en lumière de plus de huit mille pièces, dont les trois quarts au moins sont complètement

inédites. Ce sera l'une des plus considérables publications diplomatiques du XIX^e siècle, l'une de celles dont l'intérêt est le plus général. Comme garants de la fidélité et de l'intelligence avec laquelle est conduit ce travail, nous avons les notices et dissertations que M. Elie Berger a consacrées à plusieurs manuscrits des dépôts italiens dans la Bibliothèque de l'École de Rome et dans celle de l'École des chartes. Nous avons surtout le mémoire (malheureusement encore à l'état d'ébauche) qu'il a soumis à l'Académie sur la diplomatie d'Innocent IV. Ce mémoire ne pourra être terminé qu'après l'achèvement du dépouillement des registres originaux ; mais dès maintenant nous croyons que le plan est bien conçu et que les différentes questions à examiner sont nettement posées et à peu près définitivement résolues. L'auteur a su bien choisir et employer ses matériaux ; le chapitre de la diplomatie pontificale qu'il a entrepris d'écrire sera un excellent morceau de critique.

MM. les pensionnaires de l'École de Rome ont en outre inséré un grand nombre d'articles dans un recueil (1) périodique qui se publie à Rome sous le titre de *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*. Ces articles

(1) Les fascicules 1, 4, 5, 6, 7, 9 contiennent des travaux de l'École de Rome qui a sous presse en ce moment : 1^o *Inscriptions céramiques latines*, par M. Descemet ; 2^o *Inventaire raisonné des manuscrits grecs de Pie II, fonds de la reine Christine à la bibliothèque Vaticane*, par M. l'abbé Duchesne ; 3^o *Monographie de la ville de Préneste*, par M. Fernique ; 4^o *Étude sur une série de diplômes relatifs à la Terre-Sainte*, par M. Delaborde. D'autres manuscrits s'achèvent.

sont remarquables à plus d'un titre et font honneur à l'activité des auteurs.

Tels sont les travaux de l'École de Rome qui n'ont pas, il est vrai, la belle unité de ceux de l'École d'Athènes, mais qui ne se distinguent pas moins par de très bonnes qualités. Si plusieurs ne sont que des travaux préparatoires, nous n'en ferons pas un reproche aux auteurs. Nous comprenons qu'avant de choisir et de traiter un sujet, il faut connaître à fond les dépôts ou les collections qu'on veut étudier, constater les tentatives d'exploration qui en ont été faites, recueillir avec le plus grand soin les richesses oubliées ou négligées, en un mot se rendre maître de la matière. Des inventaires consciencieusement faits, des catalogues raisonnés sont déjà un service rendu. Après de pareilles recherches, l'idée dominante se dégage d'elle-même; elle peut dès lors recevoir une forme définie et donner lieu à une œuvre historique, littéraire ou archéologique qui fait honneur à l'auteur et profite à la science.

